

VILLE DE LOUDUN

Nomenclature n° 1.7

**LE MAIRE DE LA VILLE DE LOUDUN :**

**OBJET :**

Contrat avec la Société  
SOPREMA  
ENTREPRISES SAS pour  
l'entretien des toitures-  
terrasses de l'ACM, rue du  
Colonel A. Beltrame 86200  
Loudun

**VU :**

- les articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 30.03.2026 portant délégation au Maire par le Conseil Municipal de certaines attributions,

**- DECIDE -**

**ARTICLE 1 :**

Il convient de passer un contrat avec la Société SOPREMA ENTREPRISES SAS (86) Poitiers, pour la prestation d'entretien des toitures-terrasses de l'Accueil Collectif des Mineurs, rue du Colonel A. Beltrame, Commune de Loudun.

**ARTICLE 2 :**

Pour cette prestation, le coût forfaitaire annuel d'intervention pour l'entretien des toitures-terrasses, est le suivant :

⇒ Forfait d'intervention pour l'entretien selon contrat : 380.00 €/HT soit 456.00€/TTC

Les modalités de paiement sont prévues dans le contrat d'entretien.

**ARTICLE 3 :**

Il convient d'accepter et de signer le contrat conclu pour 1 an qui prendra effet le premier jour suivant la signature par Soprema Entreprises SAS.

Le marché se renouvellera pour des périodes de même durée, par tacite reconduction.

**ARTICLE 4 :**

Le Directeur Général des Services de la Mairie de Loudun est chargé de l'exécution de la présente décision.

A LOUDUN, le **30 AVR. 2026**

Le Maire,  
Joël DAZAS



*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qui celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification*

*Accusé de réception de la Sous-Préfecture*

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le : .....**30 AVR. 2026**.....

Publié le : .....**30 AVR. 2026**.....

Notifié le : .....

Accusé de réception en préfecture  
086-218601375-20260430-DEC2026-30-AI  
Date de télétransmission : 30/04/2026  
Date de réception préfecture : 30/04/2026